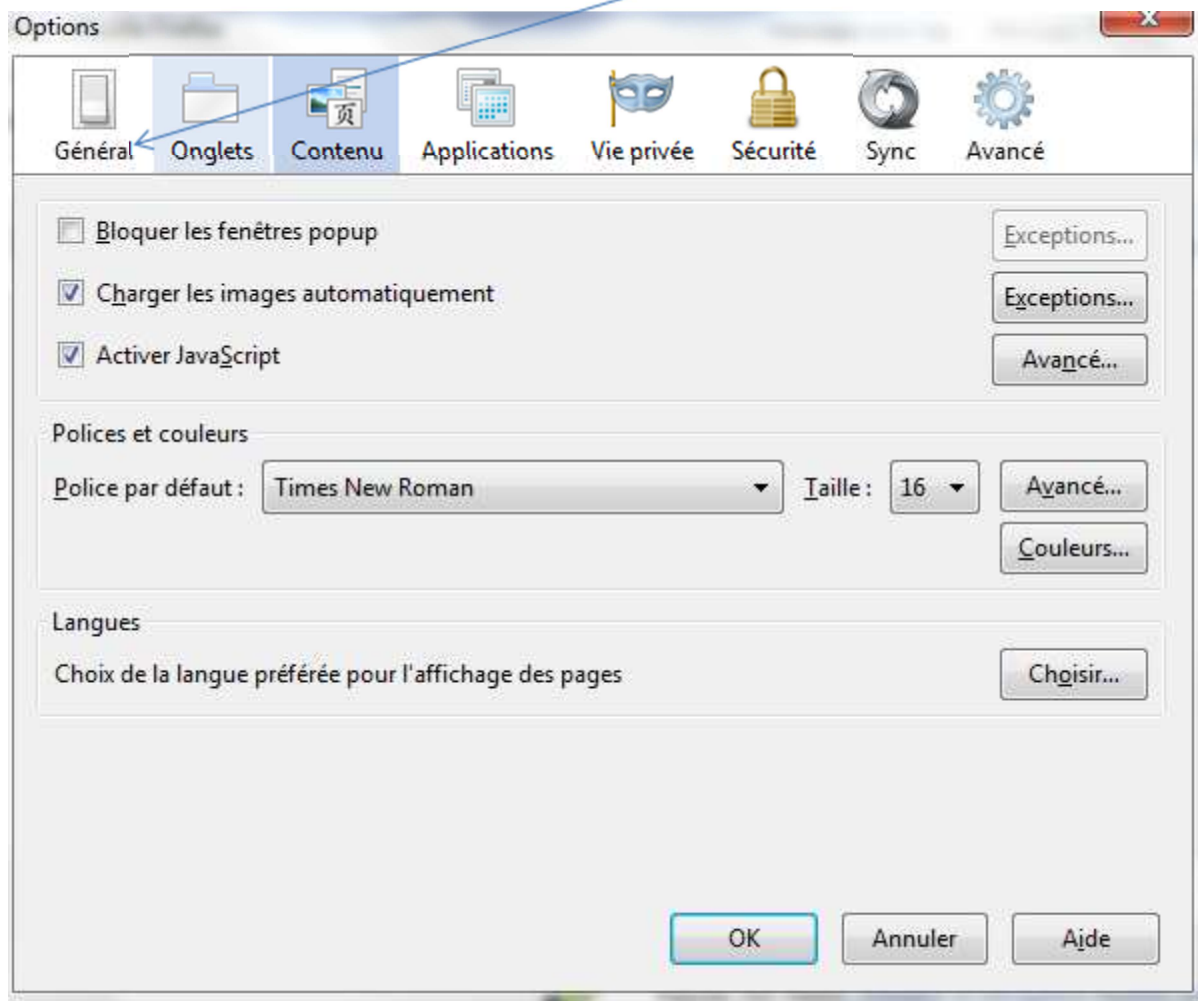


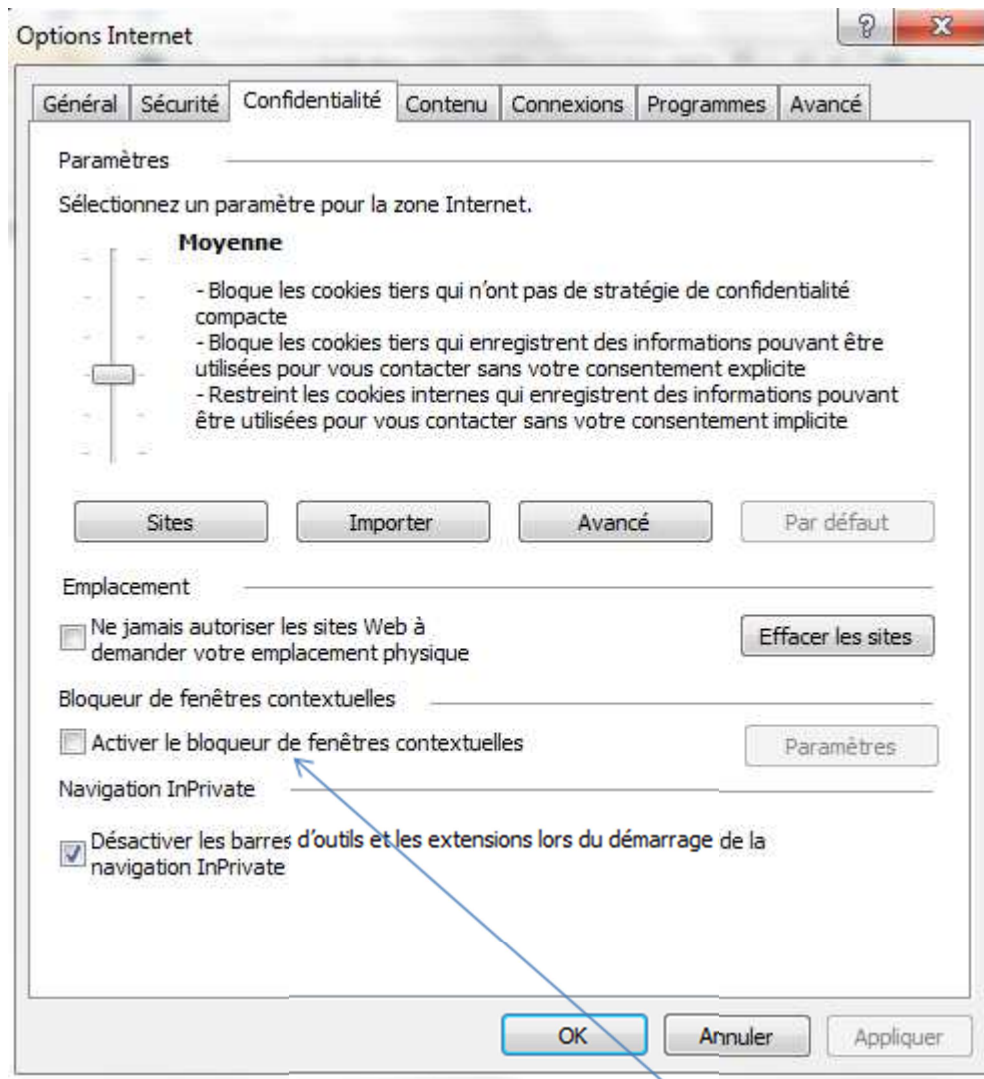
Avant de procéder au paiement de votre facture par carte bleue, il vous faudra vérifier que le paramétrage de votre navigateur internet ne bloque pas les fenêtres contextuelles

Pour Mozilla firefox,
Cliquez sur mozilla, aller dans la barre de menu « Outils » et ensuite sélectionnez « options » la fenêtre suivante s'affichera :

Sélectionnez l'onglet « contenu » et décocher la case « bloquer les fenêtres popup » et ensuite cliquez sur OK



Sous internet exploreur, sélectionnez dans la barre des menus « outils » sélectionnez « options internet », allez sur l'onglet « confidentialité » la page suivante s'affichera :



Vérifiez que la case « activer le bloqueur de fenêtres contextuelles » ne soit pas cochée
Ensuite cliquez sur OK